SEGRÉ EN ANJOU BLEU

COM'UNE Nouvelles

16 - TRIMESTRIEL - HIVER 2021

VOTRE MAGAZINE D'INFORMATIONS MUNICIPALES

BONNE ANNÉE 2021

+ DE SERVICES + D'ENTREPRISES = UNE VIE + BELLE

SEGRÉ-EN-ANJOU-BLEU

HOMMAGE JEAN-CLAUDE TAULNAY

Jean-Claude Taulnay, élu de Sainte Gemmes d'Andigné pendant 37 ans, s'est éteint le jour de ses 76 ans, mardi 3 novembre 2020.

Lors de sa séance du 5 novembre 2020, le conseil municipal a honoré sa mémoire par la lecture de l'hommage retranscrit ci-dessous et par une minute d'applaudissements.

Au-delà de perdre un homme remarquable, c'est aussi l'un des meilleurs serviteurs de la commune que nous perdons, car l'une des qualités de Jean-Claude était son dévouement au public.

Nous voulons vous rappeler brièvement comment il est devenu l'un des personnages clés de notre cité.

Né le 3 novembre 1944 à Segré, il a suivi un itinéraire scolaire classique mais il a su en tirer les enseignements précieux du savoir, de la culture et de la communication.

Marche après marche, il a gravi l'escalier social et s'est approprié son propre style qui l'a conduit, dans un premier temps, par ses activités professionnelles, à parcourir tout le territoire, caméra sur l'épaule pour FR3, à rencontrer les hommes et les femmes de tous les horizons. Son travail était l'occasion d'enrichir sa soif de savoir, de partage et de communication.

Acteur de la vie associative locale, on le retrouve au foyer des jeunes, sur les planches lors des représentations théâtrales et au stade où il a su occuper plusieurs fonctions, entraîneur, dirigeant et membre actif du Sporting club Gemmois et enfin derrière l'objectif de son appareil photo pour le SCO d'Angers pour lequel il était photographe.

Parallèlement à son parcours professionnel, il a décidé de répondre aux sollicitations et de franchir le pas et de s'engager dans la vie politique de la commune.
C'est le début d'une très longue période d'engagement public.

Tout d'abord conseiller municipal de mars 1983 à juin 1989, date à laquelle il est devenu adjoint auprès de Mme Gaudin, maire de la commune.

En mars 2001, il devient maire de la commune et arbore l'écharpe tricolore jusqu'en décembre 2016. En janvier 2017, il devient maire délégué de Sainte Gemmes d'Andigné jusqu'en mai 2020 soit 37 années au service de la population.

En août 2019, un accident de santé l'a éloigné de la vie municipale d'une manière brutale et irréversible.

Si nous avions à donner un nom, au fil conducteur de son action politique, ce serait sans doute celui de l'intérêt général de ses citoyens, au détriment des manigances et stratégies politiciennes.
Jean-Claude était un homme intègre, doté d'une formidable capacité d'indépendance spirituelle. Par-delà les oppositions et clivages du monde politique, Jean-Claude a été un visionnaire, n'est-ce pas lui qui a contribué à la construction de la première salle communale, le mille club, faisant partie d'un programme de dotation nationale pour y installer le foyer des jeunes en 1976.

Enfin, et malgré une grande lucidité, il ne s'est jamais résigné à la douleur, au mal-être de chacun. Il a combattu tout au long de ses mandats pour l'égalité des êtres. Face aux déceptions et aux difficultés, il n'a jamais cédé à la facilité ou à la médiocrité.

Jean-Claude était de ces hommes qui, tout en s'attachant à se fondre dans la masse, dispensait son savoir et sa richesse autour de lui.

Nous sommes heureux d'avoir connu un tel homme, d'avoir fait un bout de chemin avec lui, d'avoir traversé sa vie et d'avoir goûté à son enseignement.

Thérèse Marsais, maire déléguée
Jean-Olivier Bouvet, adjoint

ÉDITO

En cette fin d'année si particulière, voire unique, entre confinements et attentats, je voudrais toutes et tous vous remercier pour votre patience et votre citoyenneté. En effet, même si nous avons été plus touchés pendant cette deuxième vague, les chiffres de contamination sont restés parmi les moins élevés du Département.

Pendant le deuxième confinement, les commerces non essentiels ont encore fermé leur porte, mettant en grande difficulté nos commerçants et artisans.

Je voudrais aujourd'hui saluer leur inventivité, leur créativité, leur solidarité. Très rapidement, la municipalité a décidé de les accompagner :

• en achetant des chèques cadeaux AssAnBle qui ont été remis aux agents de la commune, en remplacement de la traditionnelle soirée de Noël,

• en mettant en place une campagne publicitaire de promotion des commerçants et artisans

• en décidant de proposer des bons d'achat qui permettent à chacun de montrer son soutien au commerce de proximité avec un budget de 50 000 € pris en charge par la commune.

PARTICIPER à cette opération, c'est montrer combien ces commerçants et artisans sont essentiels à la vie de la commune, combien il est important de leur permettre de franchir ce nouveau cap, combien nous sommes fiers de ce tissu commercial qui rend notre territoire attractif.

C'est ensemble que nous passerons cette période difficile.

Je vous souhaite une bonne année 2021. Espérons qu'elle nous apportera une solution durable à la crise sanitaire actuelle, afin que nous puissions toutes et tous retrouver sérénité et joie de vivre.

Je vous donne rendez-vous pour suivre mes voeux en vidéo le samedi 9 janvier 2021 à 10h30*.

Geneviève Coquereau
Maire de Segré-en-Anjou-Bleu

* lien sur le site www.segreenanjoubleu.fr ou notre page facebook

SEGRÉ EN ANJOU BLEU

Publication de Segré-en-Anjou-Bleu
janvier à mars 2021

1 rue de la Madeleine Tél. 02 41 92 52 82

Directrice de la publication :
Geneviève Coquereau

Rédaction, mise en page et iconographie :
service communication (sauf mention)

Conception de la maquette : Alphacoms

Impression : imprimerie de l'Oudon
Tirage : 8 500 ex.
N° ISSN : 2554-7437
Imprimé sur papier recyclé et recyclable.

Retrouvez le magazine enregistré par les bénévoles de l'association des donneurs de voix sur www.segreenanjoubleu.fr

segre en anjou bleu @segrefr

SOMMAIRE

HOMMAGE 2
ÉDITO 3
TOUS AZIMUTS 4
ACTUALITÉS 6
DOSSIER 10
ACTUALITÉS 12
SPORTS 14
CULTURE 15
EN DIRECT DES 15 16
TRIBUNES LIBRES 18
PRATIQUE 19
OPÉRATION BONS D'ACHAT / BEEGIFT 20

L'HÔTELLERIE DE FLÉE

FIN DES TRAVAUX

Commencés il y a 9 mois, les travaux de sécurisation et d'embellissement de L'Hôtellerie de Flée sont terminés. La réfection complète de la voirie entre les 2 panneaux d'entrée d'agglo a été portée par le département de Maine-et-Loire. Segré-en-Anjou-Bleu a financé la reprise des trottoirs et des places de stationnement, l'embellissement et le volet paysager. Cet aménagement a permis la création de 2 plateaux piétonniers, d'une écluse pour ralentir la vitesse et sécuriser les abords de l'école.

SEGRÉ-EN-ANJOU-BLEU

NOUVEAU CAMION

Le service "Fêtes et Manifestations" bénéficie d'un camion électrique, silencieux et écologique, pour transporter le matériel prêté ou loué aux associations ou aux communes de Segré-en-Anjou-Bleu. Suivant la situation sanitaire et pour une demande de réservation de matériel, retrouver le formulaire sur www.segreenanjoubleu.fr/ma-mairie/services-municipaux ou par mail à resa.fm@segreenanjoubleu.fr au plus tard 3 semaines avant la manifestation.

SEGRÉ-EN-ANJOU-BLEU

VACANCES

Durant les vacances de la Toussaint, l'Espace Jeunes a proposé de nombreuses activités aux jeunes de 11 à 17 ans.

SEGRÉ-EN-ANJOU-BLEU

ATELIERS NUMÉRIQUES

Afin d'apprendre à maîtriser les outils et applications numériques nécessaires aux démarches administratives ou à la vie quotidienne, le Centre Communal d'Action Sociale a proposé pour la première fois des ateliers numériques pour les + de 60 ans. Le 13 octobre s'est déroulée à la mairie de Segré la première séance pour 2 groupes de 8 personnes. Confinement oblige, les séances sont reportées courant de l'année 2021.

SAINTE GEMMES D'ANDIGNÉ

SUCCÈS

Samedi 17 octobre 2020 au parc des expositions, le spectacle de Caroline Vigneaux a réuni 300 personnes. Malgré la crise sanitaire, le public était au rendez-vous.

SAINT SAUVEUR DE FLÉE

GRANDES MANŒUVRES FACILITÉES

Pendant 6 ans, la commune et les exploitants agricoles se sont concertés pour mener des travaux de voirie particulièrement utiles. Tous les accès aux champs sont maintenant dimensionnés aux engins agricoles actuels, les manœuvres plus aisées, le croisement avec les voitures facilité. Le curage des fossés et l'entretien sont également simplifiés. La commune a financé les travaux et les agriculteurs ou riverains ont financé l'achat des buses. Ce type de travaux est réalisé par les services techniques sur l'ensemble des communes déléguées.

NYOISEAU

SÉCURISATION

Début septembre, à proximité de la salle de la perdrière, un muret en béton de 43 mètres de long a été monté afin de sécuriser le bord de la route qui menaçait de s'effondrer. Ces travaux, réalisés par les services techniques ont également permis de curer la mare qui est répertoriée par le Syndicat du Bassin de l'Oudon.

SEGRÉ-EN-ANJOU-BLEU

RÉSIDENCE BD

En fin d'année, Tamia Baudouin, autrice et illustratrice était en résidence pour travailler sur sa prochaine BD. Le passage à l'âge adulte étant le sujet central de son intrigue, nous avons ciblé le public des adolescents pour les actions de médiation. 13 classes des 2 lycées de Segré ont bénéficié de ces échanges, de cette rencontre originale.

Tamia Baudouin sera à nouveau en résidence en janvier et février 2021.

COVID-19 : LA COLLECTIVITÉ ENCORE MOBILISÉE

SEGRÉ-EN-ANJOU-BLEU

Depuis le début de la crise sanitaire en mars 2020, la collectivité est restée mobilisée afin d'assurer la sécurité de ses salariés et de l'ensemble de la population.

Dans les écoles, à la crèche, à la halte-garderie ou dans les accueils de loisirs, la mise en œuvre des différents protocoles sanitaires sollicite l'ensemble des équipes afin que la sécurité des enfants accueillis soit maximale. Depuis le deuxième confinement, ces équipes bénéficient du renfort des services momentanément fermés comme la piscine, le cinéma, le Cargo et le parc des expositions.

Grâce à un vote de budget primitif dès février, la commune a pu verser les subventions aux associations en début de crise, ce qui leur a permis de gérer leurs finances dans de bonnes conditions. Ceux qui étaient en difficulté ont pu bénéficier d'aides décidées par le conseil municipal à l'issue de la crise.

Afin de soutenir les entreprises, différents leviers ont été utilisés. Tout d'abord, 97 % des travaux prévus au budget ont été réalisés en investissement. Les travaux d'entretien ont également été commandés dès le mois d'avril afin de faciliter la reprise.

En matière financière, l'impact pour la commune est loin d'être négligeable. À ce jour, le coût pour la collectivité est estimé à **700 000 €** avec des pertes très importantes de recettes pour le cinéma (- 155 000 €), la piscine (- 110 000 €), le parc des expositions (- 95 000 €) ou les services petite enfance, enfance et jeunesse (- 93 000 €). De même, l'impossibilité de louer les salles communales représente une perte de 40 000 €.

Enfin, tous les achats liés directement à la gestion de la crise comme les masques pour le personnel, le gel hydroalcoolique, les produits d'entretien supplémentaires, ainsi que les masques lavables distribués à la population sont évalués à 150 000 €.

Un effort important pour la collectivité mais **nécessaire** pour permettre à chacun et chacune de traverser la crise dans les meilleures conditions possibles.

#JESOUTIENSLECOMMERCELOCAL

AIDES AUX COMMERÇANTS

En cette période de 2e confinement, la commune a décidé de soutenir le commerce et l'artisanat local, notamment ceux ayant subi les effets de la fermeture administrative.

En soutien au commerce local, la commune a décidé d'engager **une campagne de communication** « j'aime mes commerçants, je les soutiens » pour encourager la population à consommer dans les commerces de centre-ville ou centres-bourgs.
Du 9 novembre au 31 décembre 2020 vous avez pu découvrir sur le journal du Haut-Anjou, les abribus, Facebook, le site internet ou le panneau lumineux… l'ensemble des affiches mettant en avant les commerces concernés par la fermeture administrative.

Des **chèques cadeaux Assanble** ont également été octroyés aux agents de la commune en remplacement de la traditionnelle soirée de Noël qui a été annulée.

La troisième action retenue par la commune est l'« **OPÉRATION BONS D'ACHAT** ».
Ce dispositif a pour objectif :
• d'inciter les habitants à consommer local et à redécouvrir le tissu commercial et artisanal
• de permettre un effet de levier propice au développement local
• d'aider au pouvoir d'achat des habitants

La commune a signé une convention avec Beegift, une société française spécialisée dans la mise en œuvre de bons d'achat numérique.

Du 4 décembre 2020 au 31 mars 2021, les habitants de Segré en Anjou Bleu peuvent acheter un bon d'achat sur cette plateforme sécurisée et recevoir en échange un bon d'achat supplémentaire d'une valeur maximale de 25 € offert par la commune.

Ce bon d'achat (un par foyer) sera à faire valoir chez les commerces et artisans situés sur le territoire de Segré-en-Anjou-Bleu et référencés sur le site www.beegift.fr.
Concrètement, pour 1 € acheté par un habitant, la commune offre 1 € dans la limite de 25 €.
Exemple : si j'achète un bon d'achat de 15 €, je reçois un nouveau bon de 15 € de la part la commune.

Il sera également possible d'acheter un bon d'achat supérieur à 25 €. Dans ce cas, la commune vous versera un bon d'achat plafonné à 25 € (ex : si j'achète un bon d'achat de 40 €, je reçois un nouveau bon de 25 € de la part de la commune)

Au total, l'enveloppe budgétaire consacrée à l'aide aux commerçants est de **60 000 €**.

+ POUR EN SAVOIR www.segreenanjoubleu.fr

OPÉRATION BONS D'ACHAT

1 - J'achète en ligne mon bon d'achat sur le site sécurisé sur www.beegift.fr ou via le lien sur www.segreenanjoubleu.fr

2 - Je reçois par email mon bon d'achat

3 - Entre 3 et 4 jours après l'achat du 1er bon, je reçois par email un second bon d'achat d'une valeur maximale de 25 € offert par la collectivité.

4 – J'active chacun des bons d'achat afin de les rendre utilisables et de sécuriser leur utilisation :
• Cliquer sur le lien qui sera communiqué dans l'email ou flasher le QR code du bon d'achat grâce à votre smartphone
• Entrer votre adresse mail
• Choisir un code à 4 chiffres
• Valider

5 - Votre bon est alors utilisable en une ou plusieurs fois. Je le présente, soit sur mon smartphone, soit sur papier imprimé, dans les commerçants partenaires. Le commerçant flashe le QR Code et vous demande le code à 4 chiffres défini lors de l'activation en vue de déduire le montant payé.

Pour les personnes **moins connectées**, la démarche pourra être réalisée en mairie déléguée (paiement par CB uniquement).

ÉCHÉANCE 2024 POUR L'ACCESSIBILITÉ

La mise en accessibilité des bâtiments publics : une des missions des services techniques de la commune.

Depuis 2017, la commune consacre en moyenne 200 000 € par an à l'accessibilité des bâtiments publics existants. Actuellement, 49 % sont aux normes ou en cours de mise en accessibilité.

De la place de stationnement à l'accès à l'intérieur d'un lieu public, toute commune a pour obligation de rendre accessible à tous ses bâtiments communaux existants et accueillant du public.

Pour réaliser cette mise aux normes, la commune s'est engagée à suivre un **Agenda d'Accessibilité Programmée** (Ad'AP). Outil indispensable pour le service ingénierie de la commune, ce document recense les travaux à planifier et budgéter. Il concerne un éventail de **152 bâtiments** allant du wc public (2 m²) au groupe Milon (4 000 m²)
Gage de fiabilité et d'objectivité, l'Ad'AP s'appuie sur un diagnostic réalisé en 2016 par le cabinet extérieur *Verifica*.
Suivant la complexité des travaux ou aménagements à mener, certains sont réalisés par des **entreprises extérieures** (électricité, rampe d'accès, pose de main courante) ou par **les agents des services techniques** (pose de bande d'éveil à la vigilance, marquage des marches et contremarches, signalétique des défibrillateurs…)

Une fois les travaux réalisés et pour les lieux accueillant plus de 100 personnes, un **bureau de contrôle extérieur** vérifie la conformité des travaux.

En 2020, 9 sites étaient au programme de l'Ad'AP, citons les principaux :
- Ascenseurs du groupe Milon - Segré
- Mairie et agence postale - Sainte Gemmes d'Andigné :
- Salle du mille club - Sainte Gemmes d'Andigné (Rampe d'accès)
- Bibliothèque - Le Bourg d'Iré
- Salle des fêtes - Noyant la Gravoyère (menuiseries)
- Salle de sport Léo Lagrange - Noyant la Gravoyère
- Salle des fêtes - Saint Martin du bois (hall d'entrée et sanitaires)

SEGRÉ-EN-ANJOU-BLEU

POINT HABITAT

L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat Renouvellement Urbain a été mise en place en 2018 sur le secteur du centre-ville de Segré et de Sainte Gemmes d'Andigné, soutenu financièrement par l'ANAH, le Département et la Région.
Ce programme, s'adresse aux propriétaires occupants sous conditions de ressources ainsi qu'aux propriétaires bailleurs.
L'animation de ce dispositif est confiée à ALTER et financée par Anjou Bleu Communauté.

Bilan des dossiers de demandes de subvention au 30 octobre 2020 :
• 52 dossiers ont été déposés depuis 2018 dans le cadre de l'OPAH-RU,
dont 45 concernent directement des travaux de rénovation intérieure des logements et 7 concernent des rénovations de façades.
• 32 dossiers ont été déposés par des propriétaires bailleurs, dont 17 sont clos.
• 20 dossiers concernent des propriétaires occupants dont 13 sont clos.

La participation de la commune de Segré-en-Anjou-Bleu s'élève depuis 2018 à 490 000 €. En effet, sans que cela ne relève d'une obligation réglementaire, la commune de Segré-en-Anjou-Bleu abonde financièrement ce programme par des subventions propres.

Le dispositif façades renforcé, contribuant au financement des travaux de ravalement de façades à hauteur de 40 % des dépenses HT, est étendu depuis quelques mois à l'ensemble des façades visibles depuis l'espace public des immeubles situés dans le périmètre de l'OPAH-RU.
Il s'agit d'un dispositif très incitatif qui prendra fin, sous cette forme, à l'été 2022. Nous invitons fortement les propriétaires à s'en saisir.

Contact OPAH-RU - ALTER agence de SEGRÉ
Pauline BASTIDE - Amaury QUEUILLE
Tél. 02 41 92 20 20
Mail : opah.segre-stegemmes@anjouloireterritoire.fr

Bilan des lotissements

Malgré le contexte de crise sanitaire, la commercialisation des lotissements de Segré-en-Anjou-Bleu a été dynamique sur l'année 2020. 13 lots ont été vendus, sous compromis de vente ou sous option (lotissements La Grindolière - Segré, Louvaines, Aviré et Châtelais).

À cette offre de lots à bâtir répartis sur l'ensemble du territoire de Segré-en-Anjou-Bleu, s'est ajouté le lotissement de l'Alexandrière à Noyant-la-Gravoyère.
41 lots sont commercialisés et disponibles libres de constructeur, comprenant des surfaces de vente allant de 252 m² à 728 m² pour des prix de vente fixés entre 55 €/m² et 60 €/m² TTC.

En parallèle, l'aménagement et la commercialisation de certains lotissements sont confiés à ALTER. La commercialisation de ces lotissements a également connu une bonne dynamique en 2020. À titre d'exemple, 19 lots ont été vendus ou réservés (La Chapelle sur Oudon, Saint Martin du Bois, Segré - Quartier de la Gare).

Nouveautés : Une nouvelle tranche est en préparation à Saint Martin du Bois et devrait être ouverte à la commercialisation dès 2021. Il est possible de s'inscrire sur liste d'attente. À Segré, quartier de la gare, une nouvelle tranche d'une dizaine de lots est à l'étude. Au quartier du Court Pivert, 3 lots sont disponibles sur la tranche 1.
Les travaux de viabilisation sont en cours de réalisation pour la tranche 2, 18 parcelles sont d'ores et déjà proposées à la vente dont 5 parcelles déjà sous option.

BRÈVES

SEGRÉ-EN-ANJOU-BLEU

Conseil municipal

Prochaines séances les jeudis 21 janvier et 18 février 2021 à 20h30. Retransmission en direct sur le site internet www.segreenanjoubleu.fr et sur notre page facebook.
Comptes rendus sur www.segreenanjoubleu.fr ou sur le panneau tactile à l'entrée de la mairie au 1 rue de la Madeleine.

SEGRÉ-EN-ANJOU-BLEU

Enquête mobilité

Anjou Bleu Communauté participe à une enquête auprès des ménages relative aux pratiques de mobilités quotidiennes. À pied, à vélo, en voiture, en transports en commun..., l'objectif est de connaître vos habitudes, pour définir les aménagements et les services futurs les plus adaptés.
L'opérateur retenu, ALYCE, prendra contact par téléphone prochainement avec des ménages tirés au sort sur l'ensemble de nos communes,. Après inscription volontaire des personnes, un rendez-vous sera programmé pour la réalisation de l'entretien (entre le 5 janvier 2021 et début avril 2021).
Nous vous invitons à réserver le meilleur accueil aux agents mandatés pour cette enquête.

SEGRÉ-EN-ANJOU-BLEU

Don du sang

Lundi 15 février 2021 de 10h à 13h salle du mille club à Sainte Gemmes d'Andigné. Réservation obligatoire de son créneau de don sur https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr/

SEGRÉ-EN-ANJOU-BLEU

Agenda

En raison de la crise sanitaire, l'agenda des manifestations est actualisé sur le site www.segreenanjoubleu.fr

DES ASCENSEURS AU GROUPE MILON

A l'automne, la commune a réceptionné son plus grand chantier de mise en accessibilité.

Le groupe Milon est le chantier majeur réalisé en matière d'accessibilité. Il s'agit de rendre accessible chaque étage à tous les usagers y compris les personnes avec un handicap.
Chacune des **2 cages d'ascenseur** présente les caractéristiques suivantes :
• signalisation sonore et lumineuse aux paliers et pour l'enregistrement des appels
• synthèse vocale à l'arrêt de la machine
• détecteur sensible pour la sécurité des usagers entrant et sortant
• système de téléalarme relié en permanence avec un service d'intervention rapide fonctionnant 24h/24 et 7j/7

Les modèles choisis peuvent transporter **jusqu'à 8 personnes** (630 kg).

Le coût de l'installation des ascenseurs s'élève à 584 191,97 € TTC. La commune a perçu 60 149, 70 € au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux.

Le chantier a duré de mai 2019 à octobre 2020. Il représente un nombre incalculable d'heures consacrées par le service bâtiments ingénierie de la commune. **50 réunions de chantier** avec les entreprises ont rythmé le calendrier.

Le chantier était complexe pour plusieurs raisons :
• le groupe Milon est utilisé par des associations mais aussi de nombreux services. Certains ont dû déménager (SISTO, AIDES) et les usagers s'adapter à un mode de fonctionnement transitoire.
• l'épidémie sanitaire a retardé de quelques mois le chantier qui aurait dû être réceptionné en août 2020
• les aléas météorologiques inhérents aux chantiers de ce type ont perturbé les travaux, surtout les tempêtes en début d'année 2020.
Le dossier de la mise en accessibilité du groupe Milon se poursuit par l'accessibilité du reste du bâtiment (largeur des portes, sanitaires, marches antidérapantes), la signalétique, le contrôle d'accès et l'entretien courant comme la peinture. Il faudra également reprendre le phasage de remplacement des menuiseries qui avait été mis en suspens le temps des travaux des ascenseurs.

Un peu d'histoire : Avant de devenir le site que nous connaissons actuellement, le groupe Milon a été un groupe scolaire dont la construction date de 1936 à 1939. Ce site fut transformé en hôpital pendant la 2nde guerre mondiale. Entre 1942 et 1965 des milliers d'enfants seront inscrits en primaire ou secondaire. Le cours élémentaire des garçons est dirigé par Marcel Brialy, oncle du célèbre acteur. Paul-Émile Milon fut maire de Segré de 1925 à 1938. Avocat à Segré, il était profondément attaché à sa ville.

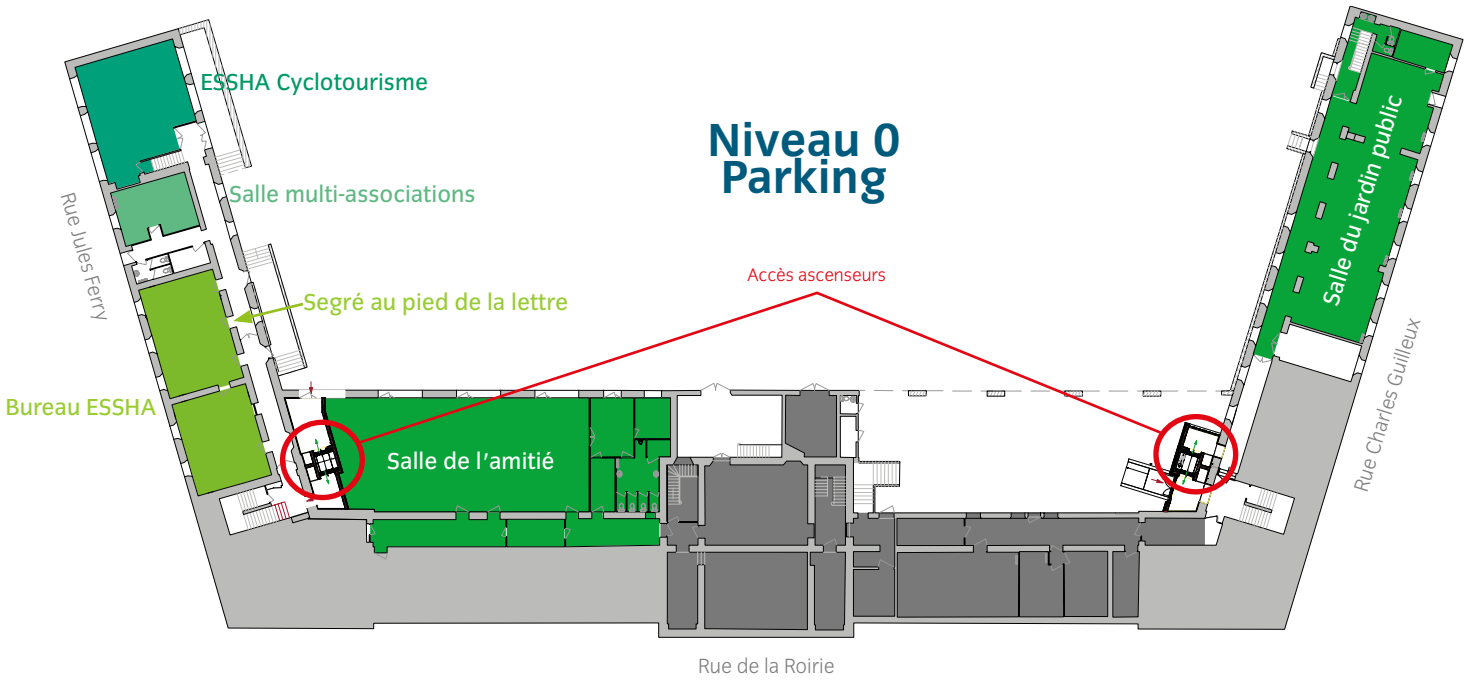

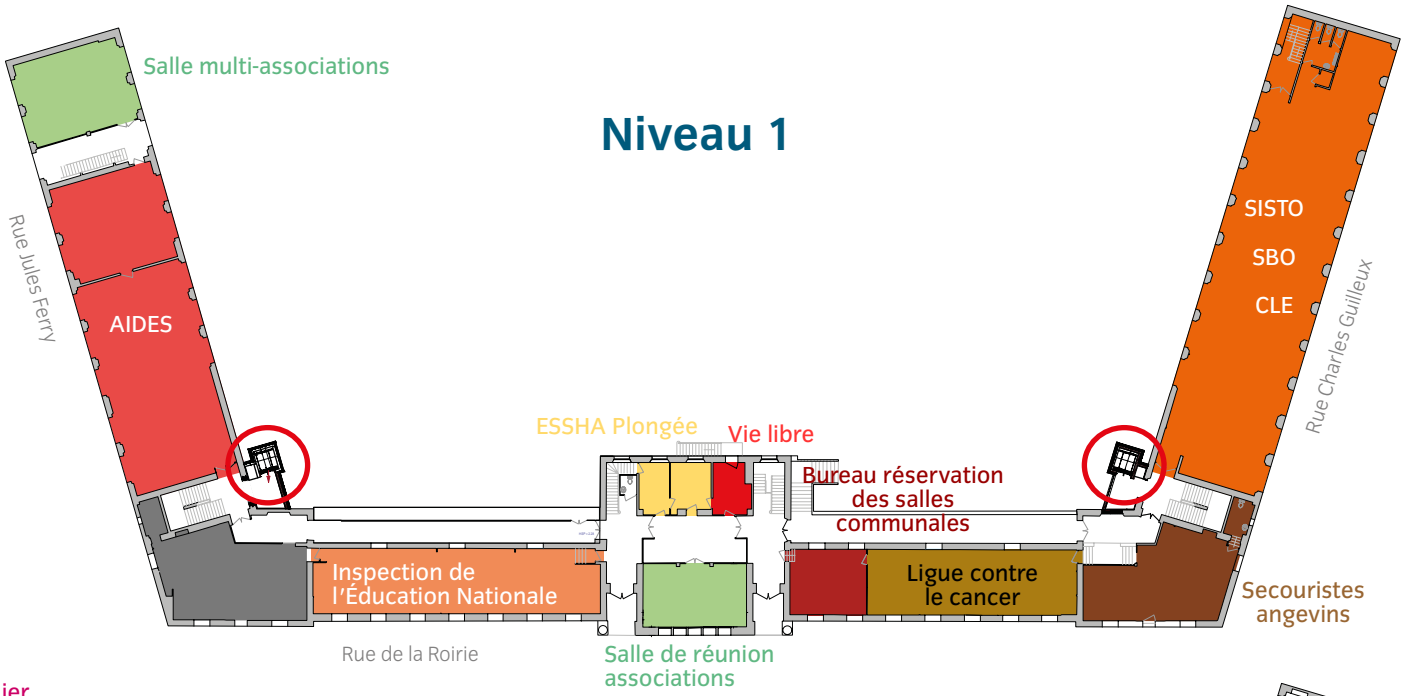
Niveau 1
Salle multi-associations
Rue Jules Ferry
AIDES
SISTO
SBO
CLE
Rue Charles Guilleux
ESSHA Plongée
Vie libre
Bureau réservation des salles communales
Inspection de l'Éducation Nationale
Ligue contre le cancer
Secouristes angevins
Rue de la Roirie
Salle de réunion associations

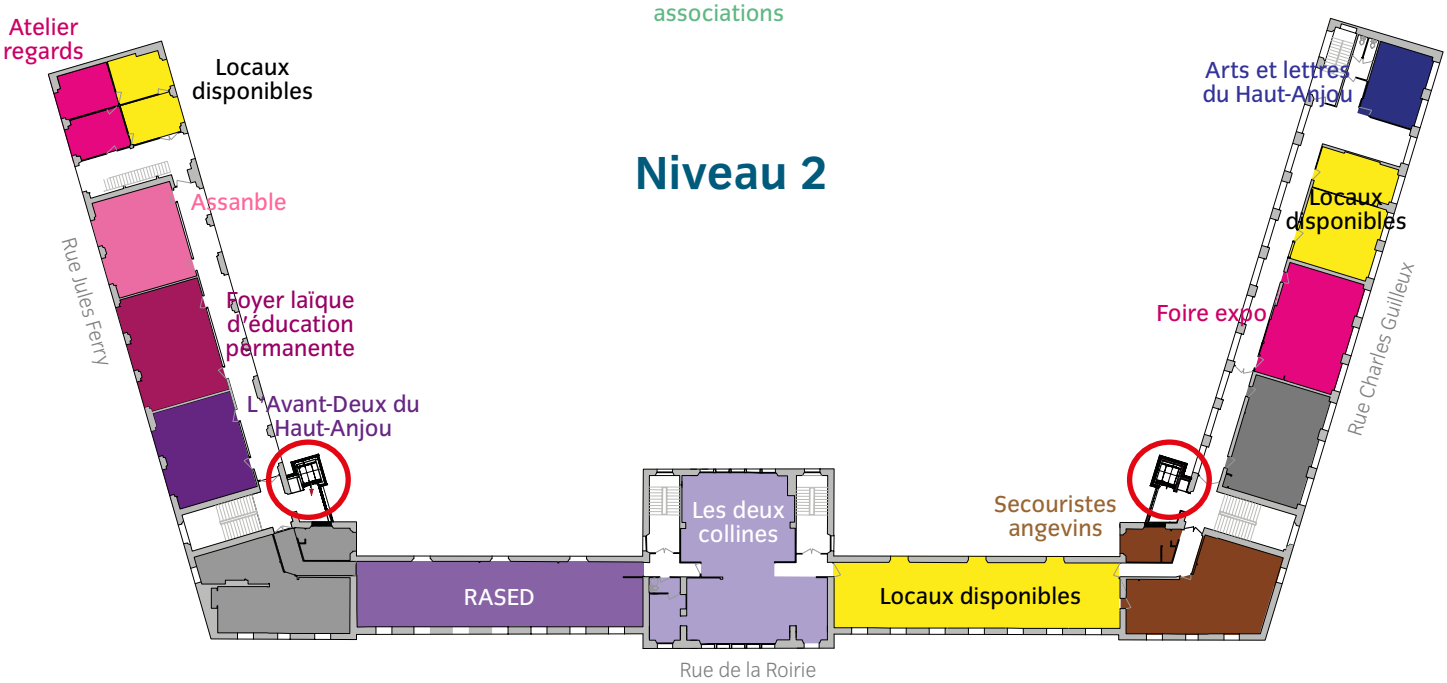
Niveau 2
Atelier regards
Locaux disponibles
Assanble
Rue Jules Ferry
Foyer laïque d'éducation permanente
L'Avant-Deux du Haut-Anjou
Arts et lettres du Haut-Anjou
Locaux disponibles
Foire expo
Rue Charles Guilleux
Secouristes angevins
Les deux collines
RASED
Locaux disponibles
Rue de la Roirie

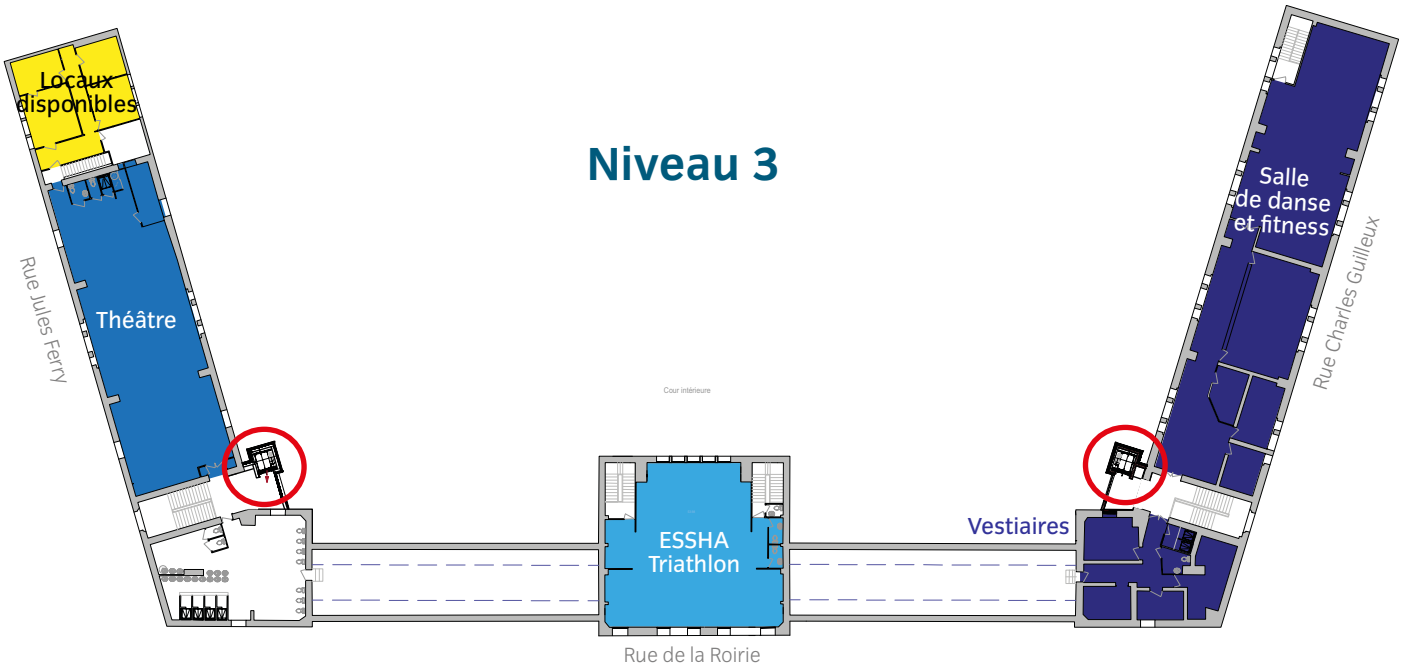
Niveau 3
Locaux disponibles
Théâtre
Rue Jules Ferry
Salle de danse et fitness
Rue Charles Guilleux
Cour intérieure
ESSHA Triathlon
Vestiaires
Rue de la Roirie

SEGRÉ-EN-ANJOU-BLEU

DU BAMBIN À L'ADOLESCENT

“Roulez jeunesse avec le minibus”

Savez-vous que notre commune est très étendue ? sa superficie (241,5 km²) est similaire à celle de Marseille. Par conséquent, les besoins en déplacement des services enfance-jeunesse sont importants. En 2008, un premier minibus mis à disposition par la société Visiocom a commencé à sillonner le territoire.
En juillet 2020, la commune a signé un avenant à la convention de novembre 2018 pour la mise à disposition d'un second minibus 9 places. Le véhicule est en service depuis le 30 septembre 2020 et pour 3 ans.

La location de ce minibus est possible grâce à la signature de contrats publicitaires avec les 12 annonceurs suivants : Boulangerie Courcier, Pigeon Tp Loire Anjou, Nord Anjou Automobiles, Toutou Rapetou, Anjou Immobilier, Guet Energies Renouvelables, Occamiante, Energie Team, Cn'air, Leclerc, Les Jardins Segréens, Les Palettes Segréennes. Une opportunité pour ces entreprises d'être bien visibles et de contribuer à l'action municipale.
De son côté, la commune prend à sa charge l'assurance, la carte grise, le carburant, l'entretien courant et les réparations éventuelles.

Il est à disposition de différents services œuvrant du bambin à l'adolescent :

- La crèche Récré à Lune et la Halte-garderie la Luciole (enfants de 0/3 ans)
- L'accueil de loisirs Arc en Ciel à Segré (enfants de 3/12 ans)
- L'accueil de loisirs du Pôle Saint Martin du Bois (enfants de 3/12 ans), qui rassemble les communes déléguées d'Aviré, Louvaines, Saint Martin du Bois, Montguillon, Saint Sauveur de Flée, La Ferrière de Flée
- L'Espace Jeunes (jeunes de 12/18 ans) à Segré et pour des déplacements sur le territoire de la commune et plus particulièrement sur les pôles Centre et Est.

L'Espace jeunes l'utilise aussi pour des moments de détente très attendus par les jeunes comme les activités et les sorties culturelles, sportives, de loisirs, pour l'organisation de week-ends, des actions Pass'sport.com et C'loisirs.com… Autant dire que l'ambiance est bonne à bord !

Le minibus est utilisé toute l'année, du lundi au samedi, voire le dimanche si nécessaire, pendant et hors vacances scolaires, pour des déplacements sur la commune, le département du Maine et Loire et autres départements.

Les services l'utilisent également pour les besoins internes : déplacement sur les 19 accueils périscolaires pour le suivi du service (inscriptions, factures, etc.), démarches administratives, courses, réunions…

+ POUR EN SAVOIR www.segreenanjoubleu.fr

Pour les jeunes, le minibus est synonyme de sorties, de moments sympathiques.
Pour les entreprises partenaires, un moyen d'être vu sur tout le territoire.

RÉCRÉ À LUNE

PAS DE STRESS

En fin d'année 2020, les professionnels de Récré à Lune et du Relais Assistantes Maternelles ont travaillé ensemble le thème de la relaxation.

Travailler dans la petite enfance est certes un des plus beaux métiers du monde, mais c'est un travail aussi passionnant que fatigant et qui peut être générateur de stress !

Afin de mieux appréhender cette difficulté, l'équipe de Récré à Lune a fait appel à Corinne Chaudet, relaxologue et formatrice. Deux actions ont été mises en place, une formation à destination des professionnels et des soirées de professionnalisation en faveur des assistantes maternelles.

Formation des professionnels
Elle leur a permis d'identifier les facteurs de stress et les conséquences de celui-ci sur leur pratique professionnelle. La relaxologue leur a donné des techniques concrètes pour mieux anticiper, comprendre, gérer et faire diminuer le stress dans leur quotidien. Le temps d'échange a permis de prendre du recul sur des situations pouvant être difficiles à gérer.

Au mois de septembre, Corinne Chaudet est également venue observer et apporter des conseils sur une séance de relaxation proposée régulièrement aux enfants.

Soirées de professionnalisation
De septembre à novembre, 15 assistantes maternelles ont participé à deux soirées de professionnalisation (2 groupes répartis sur 4 dates). Les objectifs de ces soirées étaient :
• l'identification des facteurs et des risques du stress professionnel et la mesure de l'impact du vécu émotionnel dans la relation avec l'enfant et la famille.
• la découverte des outils de gestion du stress professionnel.
• l'acquisition des notions sur l'éveil à la relaxation chez les jeunes enfants.

Pour aider les assistantes maternelles, les animatrices du relais assistantes maternelles mettent à disposition gratuitement trois malles pédagogiques sur le thème de l'éveil à la relaxation. Celles-ci contiennent des outils professionnels (jeux, éveil musical et éveil à la relaxation). L'objectif étant pour les assistantes maternelles d'enrichir leurs propositions éducatives et de partager leurs observations avec ses collègues et les animatrices du Ram lors des temps de rencontre.

VRAI / FAUX AUTOUR DE LA SECTION KARATÉ

Jules, Gayan, Owen et Aymeric entourés de L'hachemi, leur coach emblématique lors d'une compétition départementale en 2019

Le karaté est une nouvelle section ? Faux : La section karaté à Segré est une des premières du département et une des plus anciennes sections de l'ESSHA. Sa création date de 1975.

Le dojo vient d'être rénové ? Vrai : Parmi son programme de travaux dans les équipements sportifs pour 2020, la commune vient d'investir 40 000 € pour rénover l'isolation des murs, l'électricité, surélever le faux plafond, revoir l'accès pour personnes à mobilité réduite, réaliser le drainage extérieur. À part les tatamis tout est tout nouveau, tout beau. Les bénévoles ont pris en main la peinture finale, la pose de nouveaux tissus muraux et la décoration.

Il faut être jeune pour pratiquer le karaté ? Faux : Loin des clichés cinématographiques véhiculés dans les années 80, le karaté peut être pratiqué à tout âge et sans nécessairement être un athlète. Il est possible de commencer le karaté dès 6 ans mais aussi après 50 ans ! Équilibre, souplesse, maîtrise mentale et physique, ce sport requiert entraînement et assiduité. Bien sûr ne devient pas ceinture noire qui veut !

Les plus jeunes sont entraînés par « Bruce Lee » ? (presque) Vrai : Le club compte 30 adhérents, 18 ont moins de 12 ans. Les entraînements ont lieu 2 fois par semaine, le mardi et le jeudi.
La transmission, l'encadrement des plus jeunes sont assurés par 2 ceintures noires, purs "produits" du club de Segré : L'Hachemi Ben Mansour, présent dans le club depuis près de 30 ans et Sylvain Dauffy, actuel président.

Les karatékas participent à des compétitions ? Vrai : Depuis 5 ans, le club organise en décembre une compétition réunissant 150 sportifs du département. Régulièrement des jeunes se présentent au championnat régional voire en coupe de France pour l'un d'entre eux.

2021 ouvrira une ère nouvelle pour le club ? Vrai : Comme tous les sportifs, les karatékas ont hâte de se retrouver pour pratiquer leur sport préféré.
Le renouveau sera de mise avec un changement souhaité de présidence (Sylvain Dauffy est le nouveau président de l'ESSHA et ne souhaite pas cumuler à la tête d'une section).
L'année sera consacrée à continuer la formation de futures ceintures noires pour renouveler le coaching des plus jeunes licenciés.

Contact Sylvain Dauffy
06 98 20 44 75
segrekarate@hotmail.fr
Facebook /segrekarate/

Tamia Baudouin, illustratrice de BD en résidence de création à Segré

SEGRÉ-EN-ANJOU-BLEU ACCUEILLE

DES ARTISTES EN RÉSIDENCE

Chaque année, le service culturel de Segré-en-Anjou-Bleu, avec l'aide financière du Ministère de la Culture, met en place des résidences de création. C'est une manière de soutenir la création artistique contemporaine, tout en permettant aux habitants de découvrir un artiste et son univers.

Une résidence de création, c'est quoi ?
C'est le fait d'accueillir un artiste ou une compagnie pendant un temps donné et de leur donner les moyens (financiers et techniques) de se consacrer entièrement à la création d'une œuvre. Il est possible d'organiser des résidences de création dans différents endroits : hôpitaux, écoles, usines, théâtres, etc.… Ainsi, c'est l'occasion pour les artistes d'échanger avec les publics et d'aller à la rencontre des habitants d'un territoire.

Tamia Baudouin est une autrice et illustratrice de BD. Originaire de Haute-Savoie, elle s'installe à Segré pendant 3 mois pour écrire sa prochaine bande dessinée.
70 % de son temps de résidence sont entièrement consacrés à la création, et les 30 % restants sont dédiés aux actions de médiation. Elle intervient au sein des lycées et associations de Segré pour faire découvrir son métier et le processus de création d'une bande dessinée. Cette résidence est mise en place par la médiathèque, avec le soutien de la DRAC.

La Compagnie de danse La Cavale a posé ses valises à L'Hôtellerie de Flée en septembre dernier. C'est une volonté du Cargo d'accueillir des artistes hors les murs, pas uniquement sur un plateau de théâtre. La salle des Tilleuls fut donc investie pendant une semaine par une danseuse, Julie Coutant, qui a travaillé sur son prochain solo. Avant de revenir en avril le présenter, elle a pu échanger avec une cinquantaine de spectateurs curieux, venus découvrir son travail !

Le Vent des Forges propose des spectacles d'une rare poésie, pour les tout-petits. C'est donc naturellement qu'elle élira domicile dans une école maternelle pendant une semaine en juin, pour achever la création de son prochain spectacle. Pour les élèves et les enseignants, c'est une formidable expérience que celle de se plonger dans l'univers artistique d'une compagnie et de voir les coulisses de la création d'un spectacle. Ils viendront ensuite le découvrir au Cargo, la saison prochaine !

Le Vent des Forges, compagnie de théâtre d'argile manipulée, en résidence de création à l'école Les Prés Verts à Châtelais.

La Cavale, compagnie de danse, en résidence de création à l'Hôtellerie de Flée

+ POUR EN SAVOIR

Programmation culturelle

segreenanjoubleu.fr/vivre-ici/culture/le-cargo/

Chaque trimestre, retrouvez une sélection des grands travaux ou évènements qui ponctuent la vie des communes de Segré-en-Anjou-Bleu

DATES ÉVÈNEMENTS 2021

• **Olivia Ruiz** - *Vendredi 26 mars au Cargo*

• **Vérino** - *Vendredi 21 mai au parc des expositions* *(billetterie ouverte)*

Consultez l'agenda culturel actualisé sur www.segreenanjoubleu.fr ou facebook

SEGRÉ-EN-ANJOU-BLEU

EXTENSION DES NAUTILES

Le chantier se déroule dans les temps. Le bassin extérieur dit « nordique » de 6 lignes d'eau et le pentagliss 3 pistes d'une longueur de 24 mètres seront prêts pour l'été 2021. Une période de fermeture de la piscine actuelle est programmée entre le 6 avril et la mi-juin afin de procéder à la pose d'un nouveau faux plafond au-dessus du grand bassin et du bassin ludique et de revoir l'espace des douches.

SEGRÉ

CENTRE ÉQUESTRE

La commune a réalisé la réfection de la toiture et la pose d'une nouvelle isolation sur 150 m² au-dessus des boxes, vestiaires et logement.

Le prochain chantier concernera la mise en conformité de l'assainissement du logement et vestiaires. Ces travaux auront lieu en début d'année 2021. Pour rappel le centre équestre est un équipement municipal géré par Segré équitation.

LE BOURG D'IRÉ CHÂTELAIS

ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX AÉRIENS

L'enfouissement des réseaux aériens concourt à l'esthétique de notre cadre de vie. Actuellement, 2 communes bénéficient de ces travaux. Au Bourg d'Iré, la route du Tremblay (coût : 238 391 € TTC dont 106 000 € à la charge de la commune) est en chantier. À Châtelais, la rue principale est terminée (coût : 283 000 € TTC dont 90 232 € à la charge de la commune). Au cours du 2e trimestre 2021, dans la rue Saint Sauveur (photo ci-contre) les fils disgracieux seront enterrés (coût 334 650 € TTC dont 109 000 € pour la commune).

SAINTE GEMMES D'ANDIGNÉ

LA PASSERELLE SUR LA VERZÉE OUVERTE

C'est une bonne nouvelle en cette fin d'année : la voie verte entre Pouancé et Segré est entièrement ouverte aux randonneurs, joggeurs et cyclistes.
Une passerelle a été installée sur l'ancien pont de chemin de fer sur la Verzée.
Anjou Bleu Communauté a choisi cette solution moins onéreuse qu'une réhabilitation complète de l'ouvrage d'art.

SEGRÉ

RUE DU PINELIER ET DE LA PAIX

Depuis fin octobre, les travaux sur le réseau d'eau potable et les réseaux d'assainissement eaux usées et eaux pluviales sont réalisés.

Pour le moment, la rue du Pinelier est en voirie provisoire en attendant la reprise début janvier 2021, des travaux d'enfouissement des réseaux électriques, télécoms, éclairage. Au 2e trimestre 2021, la voirie et l'espace public seront en chantier.

La livraison du chantier est programmée pour l'été 2021.

Majorité "Ensemble pour Segré en Anjou Bleu"

Continuer à agir

C'est dans un contexte particulier que nous écrivons cette tribune. La crise sanitaire bouleverse le rythme de notre vie. La morosité nous envahit. De nombreuses personnes souffrent d'isolement. Des entreprises, des commerces, des professionnels… sont dans des situations complexes et très anxiogènes. Beaucoup de travailleurs craignent pour leur emploi.

Plus que jamais, les élus que nous sommes doivent travailler sans cesse pour poursuivre et engager **des actions avec vous et pour vous**, avec la volonté de ne laisser personne au bord du chemin.

De nombreux Segréens suivent les séances du conseil municipal sur les réseaux sociaux et nous les remercions. Certains peuvent penser que tout est facile, qu'il suffit d'être pour, contre ou de s'abstenir lors de cette instance de validation.

En réalité, ce n'est pas si simple ! Ce qui ne se voit pas, ce sont les nombreuses réunions de commissions, les rencontres avec les parties prenantes, les concertations avec les services de l'État et les services communaux, les orientations et les arbitrages en bureau municipal, les rendez-vous et les échanges avec les habitants…

Nous vous l'assurons, **nous sommes actifs** et le travail est abondant.

Lorsque certains jugent notre attitude « trop passive », nous répondons « assistez aux réunions et travaillez avec nous dans un esprit constructif »

Afin de **soutenir les acteurs économiques locaux** et **servir les intérêts des Segréens**, de grands chantiers sortent de terre en ce moment :

- L'extension de la piscine avec son bassin découvert
- L'épicerie de Châtelais qui devrait ouvrir prochainement
- Le nouvel immeuble du quartier de la gare pour lequel le terrassement est entamé
- Les parcelles de lotissement qui continuent à se vendre sur le territoire
- Les travaux dans le bourg de l'Hôtellerie de Flée, de Saint Martin du Bois…

De plus, des études et des réflexions sont en cours :

- Le besoin de rénovations de certains bâtiments scolaires. L'école de Noyant La Gravoyère devrait être la première concernée.
- La restructuration de nos équipements comme le camping de Nyoiseau.
- Le renforcement de nos services de proximité dans les mairies déléguées.
- La réhabilitation des anciens établissements SPIE (ex Juret).

Les sujets ne manquent pas…

Ainsi en grande responsabilité face à cette période perturbée, nous œuvrons pour créer des conditions de reprise d'activités et de sortie de crise. Nous devons générer des projets utiles pour soutenir l'activité et les services et ainsi permettre aux Segréens de travailler, profiter et bien vivre dans notre commune.

Minorité "Ensemble pour un territoire qui vous ressemble"

Nous vous souhaitons un très Joyeux Noël et vous présentons tous nos vœux à l'aube de cette nouvelle année.

Depuis le début de la crise, nous nous sommes inquiétés de la situation de nos entreprises et commerces, en demandant des actions de soutien telles qu'un moratoire sur la CFE (relayé jusqu'à Bercy grâce à Raphaël de la Salmonière) et des incitations à consommer localement (MUSE, bons d'achat). Nous sommes plus que jamais vigilants sur l'impact environnemental des projets soumis aux élus tels que les projets de méthanisation et les implantations nouvelles dans les zones d'activité.

SEGRÉ-EN-ANJOU-BLEU

DÉCHETS VERTS

RECYCLER SANS BRÛLER

Les déchets verts font partie des biodéchets. Ils constituent une ressource gratuite et abondante à valoriser. 3 solutions sont à votre disposition :

• les **composter**. Le SISTO met des composteurs à disposition, un modèle de 320 l fabriqué en plastique recyclé. Une participation financière de 20 € est demandée. Les composteurs sont à retirer au SISTO.

• les **broyer** (végétaux secs) pour les utiliser ensuite en paillage. 2 broyeurs de végétaux sont proposés par le SiSTO

Modèle 1 - broyeur électrique pour des branchages allant jusqu'à Ø 50 mm
Informations et réservation SISTO

Modèle 2 - broyeur thermique sur remorque routière pour des branchages allant jusqu'à Ø 75 mm.
Informations et réservation association Familles Rurales de Châtelais : 07 70 53 18 55 ou afr.chatelais@orange.fr

• les **déposer** en déchetterie.
Tous les habitants de Segré-en-Anjou-Bleu sont à - de 13 km d'une déchetterie (Ste Gemmes d'Andigné ou Le Lion d'Angers)

Il est rappelé que le brûlage des végétaux à l'air libre est fortement réglementé par l'arrêté préfectoral du 25 février 2013 et nuit gravement à l'environnement et la santé humaine. Au-delà des troubles du voisinage générés par les odeurs et les fumées, ainsi que les risques d'incendies, les fumées dégagent des substances toxiques pour les êtres humains et l'environnement, telles que des particules (PM), des oxydes d'azote (NOx) des hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP), du monoxyde de carbone (CO), des composés organiques volatils (COV), ou encore des dioxines.

La personne qui brûle des déchets verts à l'air libre encourt une amende de 450 € maximum. Si des voisins sont incommodés par les odeurs, ils peuvent; par ailleurs, engager des poursuites pour nuisances olfactives.
Il est également interdit de brûler les déchets verts avec un incinérateur de jardin.

Le saviez-vous ?
50 kg de déchets verts brûlés émettent autant de particules que 9 800 km parcourus par une voiture diesel. (chiffres Ademe)

+ POUR EN SAVOIR

SISTO - 4 rue de la roirie, Segré
www.sisto.fr
Tél. : 02 41 92 52 72
Contact : contact@sisto.fr / prevention@sisto.fr

Tranquillité vacances

L'opération « Tranquillité Vacances » vous permet de faire surveiller gratuitement votre domicile en votre absence (d'une durée supérieure à 3 jours). Pour bénéficier de ce service, vous devez impérativement habiter Segré-en-Anjou-Bleu. Que vous soyez locataire ou propriétaire, inscrivez-vous en remplissant et validant le formulaire en ligne sur le site www.segreenanjoubleu.fr (8 jours avant votre départ en vacances). Vous pouvez également vous inscrire en vous présentant directement auprès des services suivants :

• Brigade de gendarmerie - rue du lycée, 49500 Segré-en-Anjou-Bleu

• Police municipale - place Aristide Briand, 49500 Segré-en-Anjou-Bleu
police@segreenanjoubleu.fr

Cartons et papiers cadeaux, faire le bon tri

En cette période de fêtes, un petit rappel s'impose pour faire le bon tri

Cartons

• Cartonnettes d'emballages
➔ dans le conteneur de tri sélectif jaune

• Cartons bruns (type colis, cartons de déménagement ou de livraison)
➔ à la déchèterie.

Papier cadeau

• Papier cadeau non brillant (non plastifié, non métallisé – que du papier)
➔ dans le conteneur de tri bleu

• Papier cadeau brillant (plastifié ou métallisé - donc composé de plusieurs types de matériaux)
➔ dans le bac à ordures ménagères car non recyclable !

DÉVELOPPEMENT durable

Alternative
Quand cela est possible l'emballage avec un tissu (méthode japonaise du furoshiki) peut éviter l'emploi de papier cadeau.

#JESOUTIENSLECOMMERCELOCAL

du 4 décembre 2020 au 31 mars 2021

OPÉRATION BONS D'ACHAT

1 € acheté = 1 € offert

Segré-en-Anjou-Bleu double votre mise jusqu'à 25 €

Commandez votre bon sur

www.beegift.fr

SEGRÉ EN ANJOU BLEU

Beegift

Les chèques cadeaux pour butiner le commerce local

+ Infos www.segreenanjoubleu.fr